

Portrait historique des parents québécois sur le marché du travail

par Marc-André Demers et Julie Rabemananjara

Concilier ses obligations professionnelles et familiales pose un défi pour les parents, en particulier lorsque les enfants sont jeunes. D'autant plus que la majorité des familles est composée de deux parents en emploi. En effet, le temps passé au travail par les parents limite celui consacré à la sphère domestique. D'ailleurs, les parents de jeunes enfants sont moins susceptibles de se dire satisfaits quant à l'équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle, comparativement aux parents d'enfants plus âgés, et cette difficile conciliation semble être davantage vécue par les mères (Lacroix et Boulet, 2013). Par ailleurs, malgré la hausse de la participation des mères au marché du travail au cours des trois dernières décennies, elles continuent de consacrer davantage de temps que les pères à la sphère familiale, et ce, même si ces derniers s'y impliquent davantage qu'auparavant (Cloutier-Villeneuve 2016). De plus, les mères seraient plus enclines que les pères à faire des concessions sur le plan de leur carrière, notamment en regard au temps de travail, pour mieux remplir leurs responsabilités familiales (Gagnon, 2009).

Cette capsule a pour but d'examiner l'évolution de la participation au marché du travail des parents d'enfants

de 12 ans ou moins sur une période de 35 ans en les comparant avec les personnes n'ayant pas d'enfants de ce groupe d'âge (voir note méthodologique)¹. En général, l'analyse tient compte du sexe, puisque des différences importantes subsistent toujours entre les mères et les pères sur le marché du travail. À partir des données de l'*Enquête sur la population active*, plusieurs indicateurs sont utilisés, notamment les taux d'activité, d'emploi et de chômage, les heures de travail et la rémunération. L'analyse, sous forme de faits saillants, figures et tableau, porte sur les personnes âgées de 25 à 54 ans, puisqu'elles sont les plus susceptibles d'être occupées et d'avoir des enfants de 12 ans et moins.

La participation au marché du travail a progressé au cours des 35 dernières années, tant chez les parents ayant des enfants de 12 ans ou moins que chez ceux ayant des enfants plus âgés ou n'ayant pas d'enfants. Contrairement aux années 1980, le fait d'être parent d'enfants de 12 ans et moins ne constitue plus un frein à la participation au marché du travail. En effet, dans ce groupe, on constate depuis la décennie 2000 un taux d'activité légèrement supérieur à celui des personnes n'ayant pas d'enfants de 12 ans et moins. Toutefois, un regard selon le sexe montre que malgré la

croissance observée chez les mères d'enfants de 12 ans et moins, elles demeurent toujours moins actives que leurs vis-à-vis masculins. Elles affichent également un taux de participation plus faible que les autres femmes.

L'âge de l'enfant influence également le niveau de participation des femmes ayant une charge parentale. Ainsi, les mères ayant un enfant de moins de 6 ans sont moins actives que les mères ayant des enfants plus âgés. En effet, le taux d'activité des mères fait un bond de plusieurs points lorsque l'enfant atteint l'âge de fréquenter l'école. Chez les pères, la présence d'enfants en bas âge n'a pas d'impact sur leur activité sur le marché du travail. En outre, le type de famille influence la participation sur le marché du travail : le taux d'activité est plus élevé chez les personnes vivant en couple que chez celles qui sont monoparentales. Par ailleurs, on constate qu'en 2015, les mères de jeunes enfants occupent plus souvent un emploi à temps plein comparativement à 1980. Toutefois, elles continuent à travailler davantage à temps partiel que les pères. D'ailleurs, ce temps partiel est plus souvent volontaire, suggérant ainsi qu'elles sont encore plus susceptibles de faire un compromis quant aux heures travaillées.

1. Il s'agit d'une mise à jour de certains indicateurs du document *Le marché du travail et les parents*.

En ce qui concerne la semaine de travail habituelle des pères et celle des mères ayant des enfants de 12 ans et moins, elles tendent à se rapprocher. Notons toutefois qu'un écart de près de 6 heures subsiste en 2015; en 1980, les pères travaillent environ 11 heures de plus en moyenne que les mères. Enfin, un regard sur la rémunération horaire des parents nous apprend que les mères ont réduit leur retard par rapport aux pères au cours des 18 dernières années. Cependant, les mères sont, en moyenne, rémunérées à un taux horaire inférieur de 10 % à celui des pères. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les mères travaillent de moins longues heures et s'absentent plus fréquemment que les pères.

La population de 25-54 ans

La population tend à augmenter chez les personnes n'ayant pas d'enfants de 12 ans et moins. En 2015, un peu plus du tiers de la population de 25-54 ans (36 %) est parent d'au moins un enfant âgé de 12 ans et moins. Cette proportion était de 48 % en 1980.

En 2015, on compte près de 1 200 000 parents d'enfants de 12 ans et moins, soit un nombre semblable à 35 années plus tôt. Chez 35 % d'entre eux, le plus jeune enfant est âgé de moins de 3 ans. Les parents dont le plus jeune enfant est âgé de 3 à 5 ans représentent 25 %; cette part est de 40 % chez ceux dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 12 ans.

En 2015, un peu plus du tiers des femmes (38 %) sont dans des ménages avec enfants, alors que cette proportion était de près de 50 % en 1980 (49 %).

Un regard selon le niveau d'études montre que les personnes avec un jeune enfant sont minoritaires aussi bien chez les personnes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires (39 %) que chez celles qui n'ont pas un tel diplôme (27 %). Ces résultats montrent également que les personnes plus scolarisées sont plus susceptibles d'avoir une charge parentale.

Par ailleurs, une analyse selon le type de famille montre qu'en 2015, la moitié (50 %) des personnes de 25-54 ans font partie d'un ménage de type couples à deux revenus, soit une proportion de 23 % chez ceux qui ont des enfants et 27 % chez ceux sans enfants. Il s'agit d'une hausse comparativement à 1980, année pendant laquelle ce type de famille

représentait le tiers (34 %) des ménages. Les couples à un revenu avec enfants regroupent 7 % des personnes; il s'agit d'une forte baisse par rapport au 26 % observée en 1980. Quant aux familles monoparentales avec enfants de moins de 12 ans dont le parent occupe un emploi, elles représentent 3 % des personnes en 2015 comparativement à 1 % en 1980.

Le nombre de personnes avec enfants de 12 ans et moins a peu changé au cours des 35 dernières années.

Figure 1
Population des 25-54 ans selon la présence d'enfants de 12 ans et moins, Québec, 1980-2015

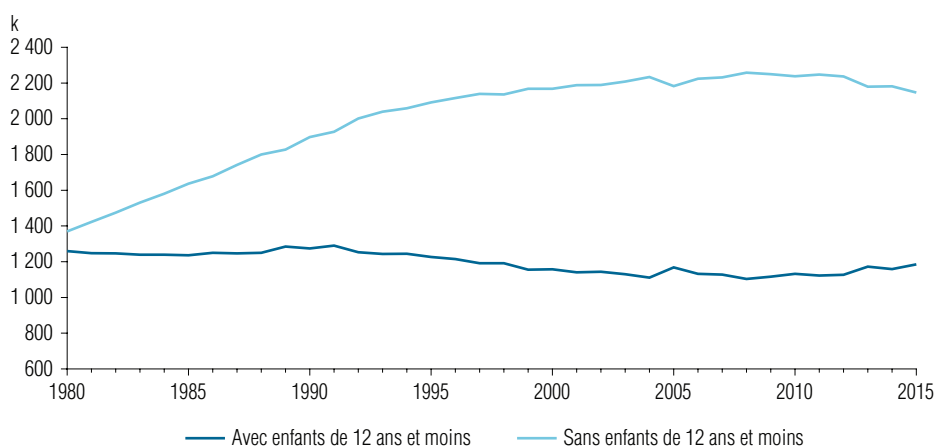


Tableau 1
Portrait de la population des 25-54 ans selon la présence d'enfants de 12 ans et moins selon le sexe, le niveau d'études et le type de famille économique, Québec, 1980 et 2015

	Ensemble		Avec enfants de 12 ans et moins		Sans enfants de 12 ans et moins	
	1980	2015	1980	2015	1980	2015
Total	2628,9	3330,9	1259,3	1184,7	1369,6	2146,2
Homme	1312,1	1686,2	621	553	691,1	1133,2
Femme	1316,7	1644,7	638,3	631,7	678,4	1013
Avec diplôme d'études postsecondaires	589,2	2440,5	280,1	942,9	309,1	1497,6
Sans diplôme d'études postsecondaires	2039,7	890,4	979,2	241,8	1060,5	648,6
Couple à deux revenus d'emploi	898	1667,3	449,4	771,5	448,6	895,8
Couple à un revenu d'emploi	1106,2	489,2	683,2	235,9	423	253,3
Famille monoparentale en emploi	58,2	189,2	26,2	99	32,1	90,2
Autres types de famille	566,5	985,2	100,6	78,3	465,9	906,8

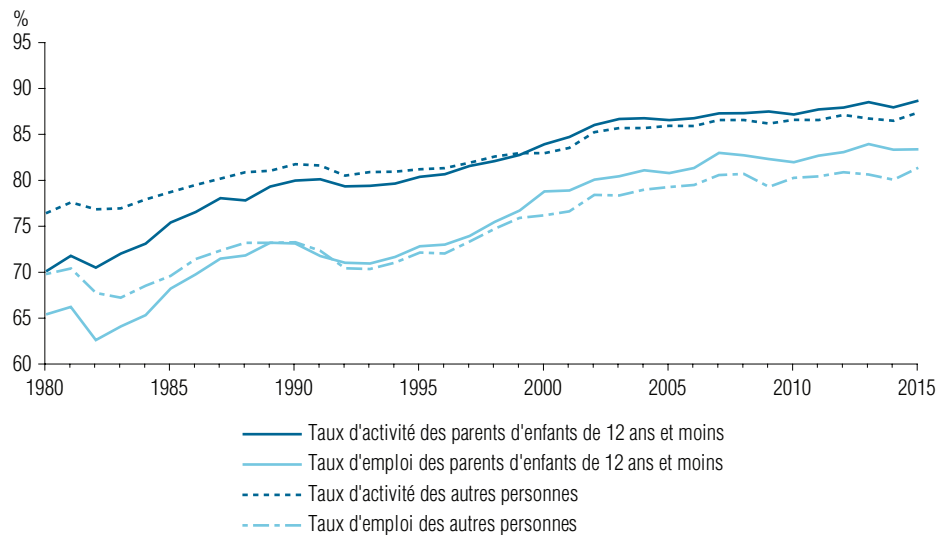
Taux d'activité et d'emploi

En 2015, les parents d'enfants âgés de 12 ans ou moins présentent un taux d'activité (88,7 %) légèrement supérieur à celui des personnes n'ayant pas d'enfants de ce groupe d'âge (87,4 %). La proportion de personnes actives a augmenté pour les deux groupes entre 1980 et 2015, mais beaucoup plus fortement dans le premier. Le taux d'activité était plus élevé chez les personnes qui n'ont pas d'enfants de 12 ans et moins en 1980 (70,1 % c. 76,4 %), mais la tendance s'est inversée en 2000. Enfin, sur l'ensemble de la période, le taux d'emploi et le taux d'activité semblent suivre la même évolution.

Entre les années 1980 et 2015, le taux d'emploi tout comme le taux d'activité ont augmenté, notamment chez les personnes ayant des enfants de 12 ans ou moins.

Figure 2

Taux d'activité et d'emploi selon la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015



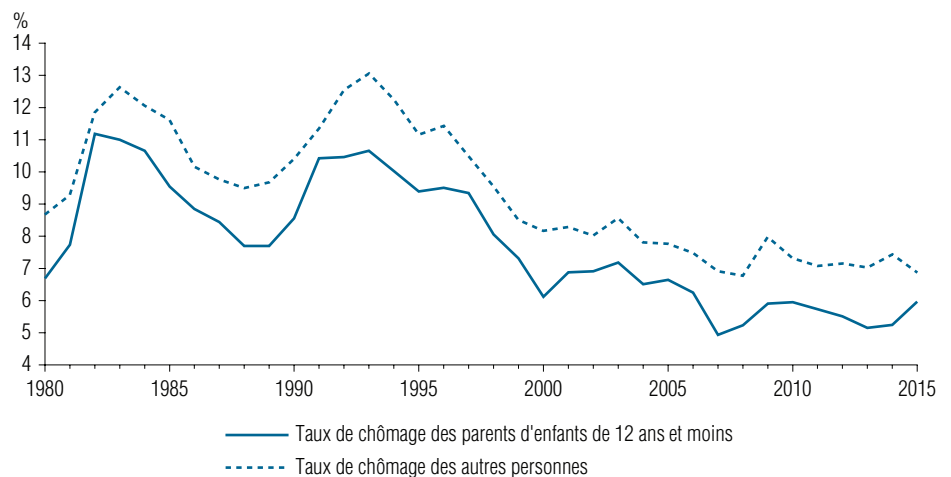
Taux de chômage

Les parents ayant des enfants de 12 ans ou moins affichent un taux de chômage plus faible que les autres personnes. Un écart variant entre 0,7 et 2,4 points de pourcentage est observé au cours des 35 dernières années. Cette différence est surtout attribuable aux hommes qui n'ont pas d'enfants de 12 ans ou moins; ils affichent un taux de chômage plus élevé que les pères d'enfants de 12 ans ou moins et les femmes (données non présentées).

Le taux de chômage est plus élevé chez les personnes qui n'ont pas d'enfants de 12 ans et moins.

Figure 3

Taux de chômage selon la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015



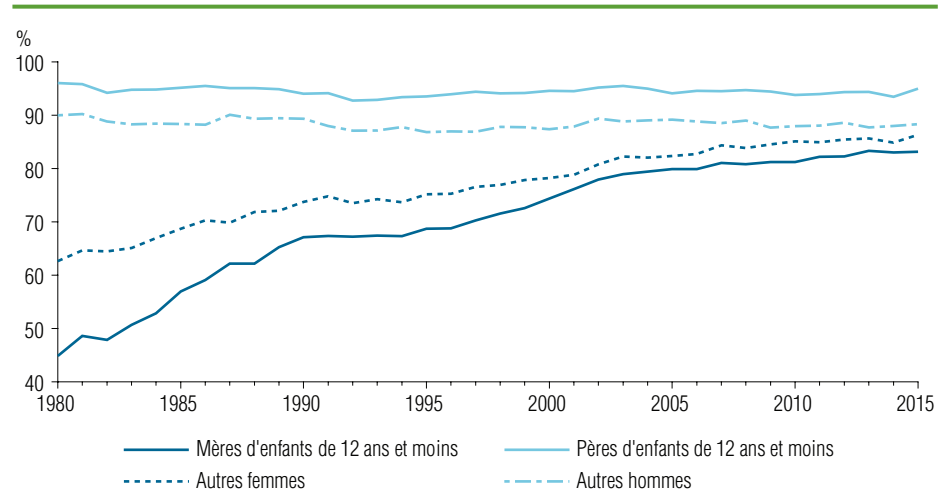
Taux d'activité selon le sexe

La participation des femmes ayant de jeunes enfants a connu une forte progression au cours des 35 dernières années et tend à rejoindre celle des autres femmes. Toutefois, ces dernières demeurent plus actives (86,3%) que les mères d'enfants de 12 ans ou moins (83,1%). À l'opposé, les pères d'enfants de moins de 12 ans (95,0%) ont toujours un taux d'activité qui surpasse celui des autres hommes (88,3%). Ainsi, la présence d'enfants exerce une pression à la baisse sur le taux d'activité des femmes, mais à la hausse sur celui des hommes.

Chez les parents ayant des enfants de 12 ans ou moins, les mères sont moins actives que les pères; elles le sont également moins par rapport aux autres femmes.

Figure 4

Taux d'activité selon le sexe et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015



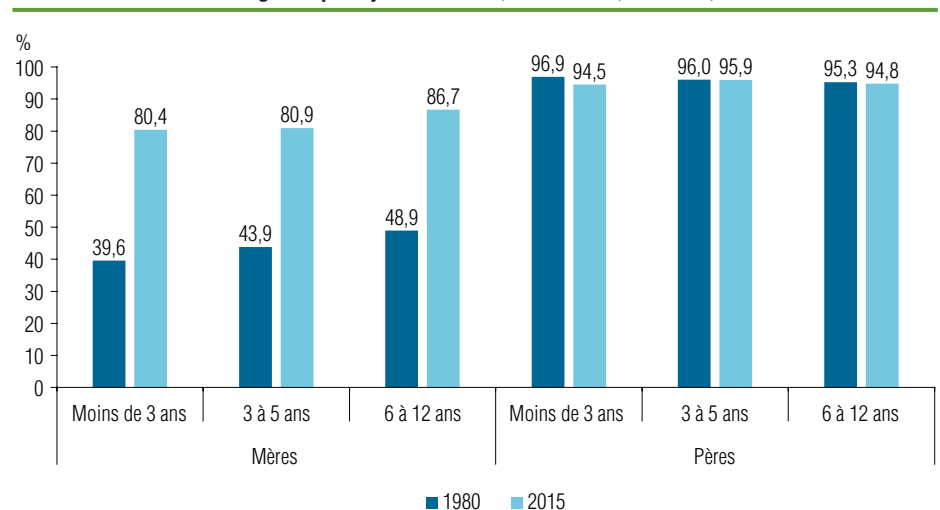
Taux d'activité selon l'âge du plus jeune enfant

L'âge de l'enfant influence le niveau de participation des mères au marché du travail. Ainsi, celles ayant des enfants de moins de 6 ans (80,6%) sont moins actives que les mères ayant des enfants en âge de fréquenter l'école (86,7%). Le taux d'activité des femmes ayant des enfants de 3 à 5 ans (43,5%) est un peu plus élevé que celles dont les enfants ont moins de 3 ans (39,6%) en 1980. Toutefois, en 2015, leur taux est similaire. Chez les hommes, on ne note pas de différence notable dans la participation au marché du travail selon l'âge du plus jeune enfant.

Le fait d'avoir la charge d'un enfant de moins de 6 ans réduit la participation au marché du travail chez les mères; leur taux d'activité augmente lorsque l'enfant atteint l'âge de fréquenter l'école.

Figure 5

Taux d'activité selon l'âge du plus jeune enfant, 25-54 ans, Québec, 1980 et 2015



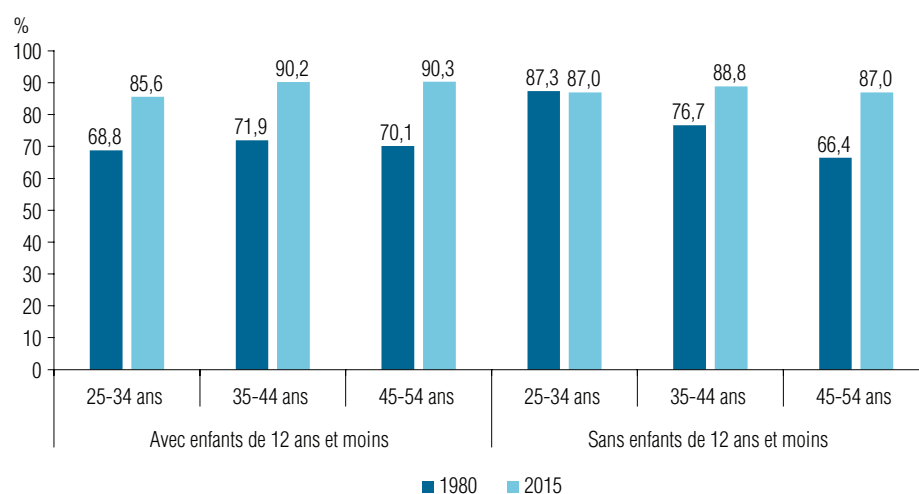
Taux d'activité selon le groupe d'âge

En 1980, le taux d'activité des parents de moins de 45 ans et qui ont des enfants de 12 ans ou moins est plus faible que celui des personnes n'ayant pas d'enfants de ce groupe d'âge. L'écart est particulièrement élevé chez les 25-34 ans (69 % c. 87 %). Au cours de la période, tous les groupes enregistrent une hausse de leur taux d'activité, sauf les jeunes de 25-34 ans qui n'ont pas d'enfants de 12 ans et moins. En 2015, le taux d'activité est assez similaire entre les groupes d'âge chez les personnes sans enfants.

En 2015, le taux d'activité dans les trois groupes d'âge retenus est assez similaire entre les parents ayant des enfants de 12 ans et moins et les autres personnes, ce qui n'était pas le cas en 1980.

Figure 6

Taux d'activité selon le groupe d'âge et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980 et 2015



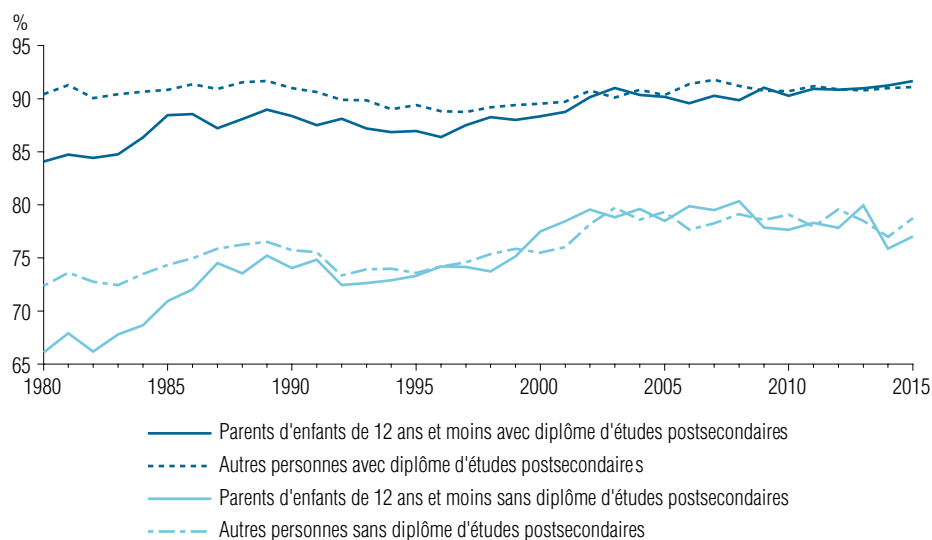
Taux d'activité selon le niveau d'étude

Le taux d'activité des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires est plus élevé que celui des personnes qui n'ont pas complété ce niveau d'études, tant chez les parents d'enfants de 12 ans ou moins que chez les personnes avec des enfants plus âgés ou sans enfants. Au début de la période, les parents d'enfants de 12 ans ou moins affichent un écart avec ceux n'ayant pas d'enfants dans ce groupe d'âge, peu importe le niveau d'étude. Toutefois, cet écart se rétrécit plus rapidement chez les personnes sans diplôme d'études postsecondaires.

Chez les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires, les parents d'enfants de 12 ans et moins sont aussi actifs que les autres personnes en 2015, ce qui n'était pas le cas jusque'en 2003.

Figure 7

Taux d'activité selon le niveau d'études et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015

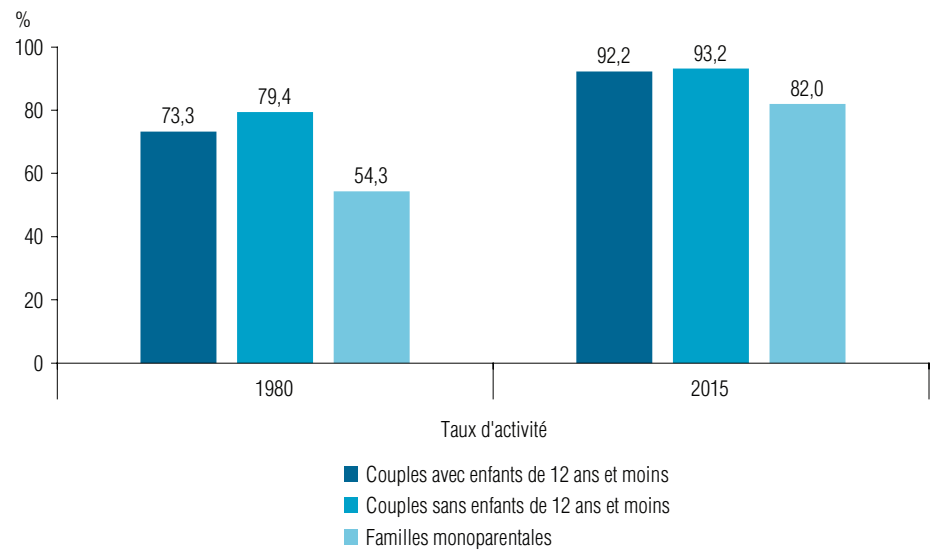


Taux d'activité selon le type de famille

Les personnes vivant en couple sont plus actives que les autres sur le marché du travail. Leur taux d'activité s'élève à plus de 90 % en 2015. En 1980, les couples sans enfants de 12 ans ou moins sont plus actifs (79,4 %) que ceux qui ont des enfants dans ce groupe d'âge (73,3 %). Toutefois, l'écart entre les deux groupes s'est beaucoup rétréci en 2015. Quant aux familles monoparentales, bien que leur participation ait fortement augmenté entre 1980 et 2015 (passant de 54,3 % à 82,0 %), elles continuent d'afficher un taux d'activité nettement plus faible que les personnes en couple.

Les familles monoparentales sont moins susceptibles d'être actives sur le marché du travail, mais ont vu leur taux d'activité augmenter de façon non négligeable depuis les 35 dernières années.

Figure 8
Taux d'activité selon le type de familles, 25-54 ans, Québec, 1980 et 2015



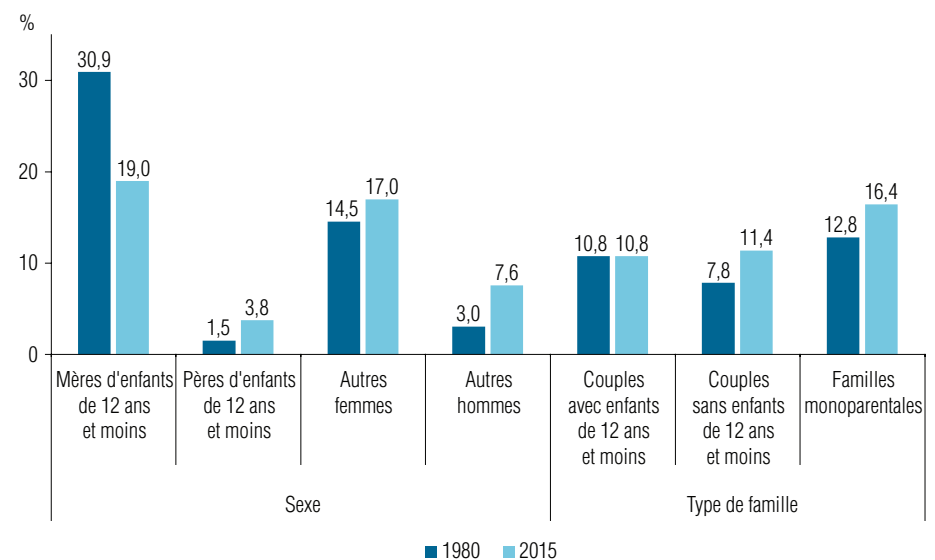
Taux de temps partiel

Les mères d'enfants de 12 ans ou moins sont plus sujettes à occuper un emploi à temps partiel que les autres femmes. Ce constat se confirme également par rapport aux hommes, qu'ils aient ou non des enfants âgés de 12 ans ou moins. Toutefois, les mères sont plus actives qu'en 1980 et occupent plus souvent un emploi à temps plein en 2015. En effet, le taux de présence du travail à temps partiel chez ces dernières est passé de 31 % en 1980 à 19 % en 2015.

Par ailleurs, le travail à temps partiel est plus fréquent chez les familles monoparentales que dans les autres types de famille. De plus, il est en augmentation au cours de la période analysée.

On remarque une forte présence du travail à temps partiel chez les mères et chez les familles monoparentales.

Figure 9
Taux de présence du temps partiel selon le sexe et le type de famille, 25-54 ans, Québec, 1980 et 2015



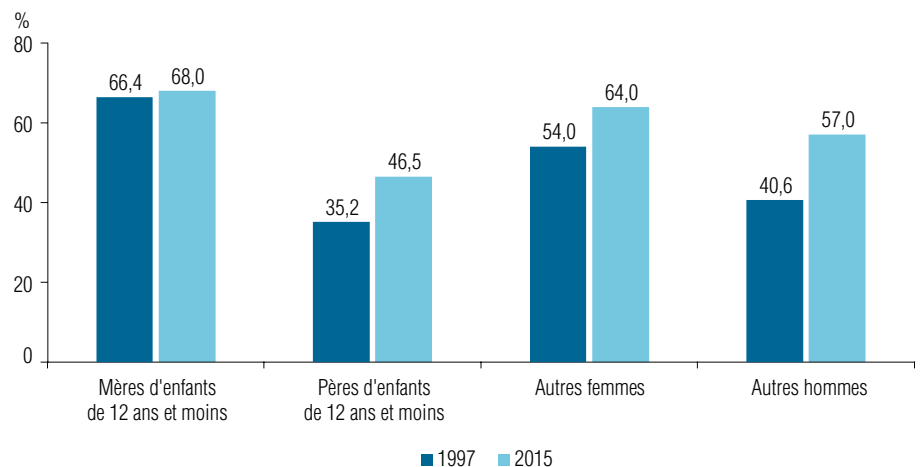
Part du travail à temps partiel volontaire

Les mères d'enfants âgés de 12 ans ou moins font plus de compromis que les pères quant au régime de travail. Le travail à temps partiel est plus souvent volontaire chez ces dernières, tant en 1997 qu'en 2015. Au cours de la période, la part du travail à temps partiel volontaire a augmenté dans tous les groupes, surtout chez les pères ayant des enfants âgés de 12 ans ou moins (+ 11,3 points) et chez ceux qui n'ont pas d'enfants dans ce groupe d'âge (+ 16,4 points). Ainsi, le travail à temps partiel de ces derniers, qui était majoritairement involontaire en 1997, devient majoritairement volontaire depuis 2003 (57 % en 2015).

De 1980 à 2015, la part du travail à temps partiel volontaire est en hausse chez les pères ayant des enfants de 12 ans ou moins, passant du tiers à près de la moitié.

Figure 10

Part du travail à temps partiel volontaire dans l'emploi à temps partiel, selon le sexe et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1997 et 2015



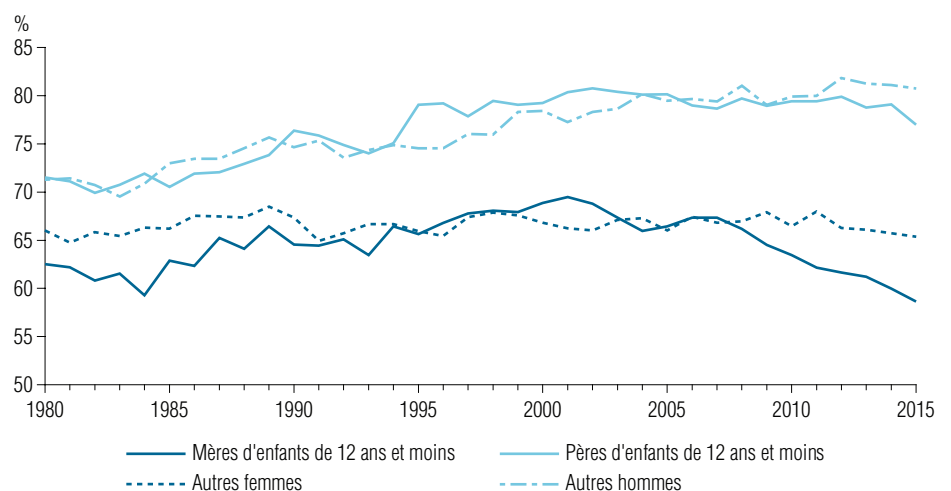
Emploi dans le secteur privé

En 2015, les mères d'enfants âgés de 12 ans et moins sont proportionnellement moins nombreuses à travailler dans le secteur privé que les femmes n'ayant pas d'enfants de moins de 12 ans. D'ailleurs, on constate une baisse dans le premier groupe dans ce secteur depuis le début des années 2000, contrairement à une stabilité dans le second groupe. En ce qui concerne les hommes, ils affichent une plus forte présence dans le secteur privé avec une part de 77 % chez les pères avec enfants de 12 ans et moins et 81 % chez les hommes sans enfants de moins de 12 ans. En comparaison, ces parts se situent respectivement à 59 % et 65 % chez les femmes en 2015.

Alors que les mères ayant des enfants de 12 ans et moins ont augmenté leur présence dans le secteur privé au cours des décennies 1980 et 1990, une tendance inverse s'observe depuis le début des années 2000.

Figure 11

Part de l'emploi du secteur privé dans l'emploi salarié selon le sexe et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015



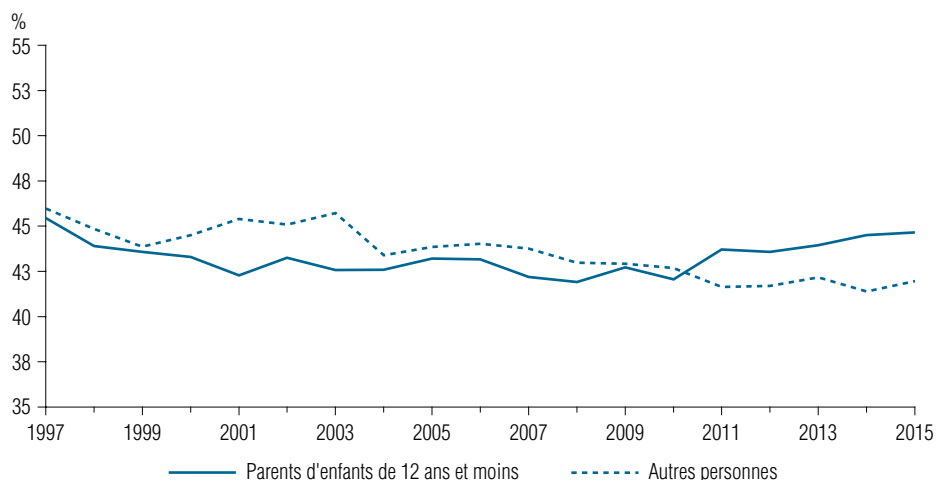
Taux de couverture syndicale

La couverture syndicale tend à diminuer chez les travailleurs n'ayant pas d'enfants de 12 ans ou moins depuis 1997. Chez les parents d'enfants entrant dans ce groupe d'âge, le taux fluctue autour de 42 % entre 2001 et 2010 après avoir connu une baisse au début de la période. Depuis 2011, leur taux tend à augmenter, alors que ce n'est pas le cas dans l'autre groupe. En 2015, le taux de couverture syndicale s'établit à 45 % chez les parents d'enfants âgés de 12 ans ou moins comparativement à 42 % chez les personnes n'ayant pas d'enfants de ce groupe d'âge. Leur taux était par ailleurs similaire en 1997.

En 2015, le taux de couverture syndicale des parents ayant des enfants de 12 ans ou moins est plus élevé que celui des autres travailleurs.

Figure 12

Taux de couverture syndicale selon la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1997-2015



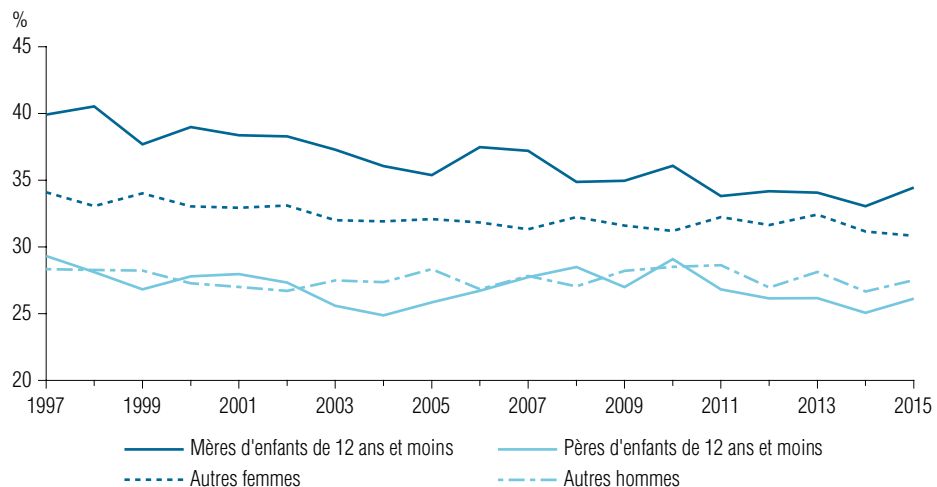
Emploi atypique

Les mères d'enfants âgés de 12 ans ou moins sont plus sujettes à occuper un emploi atypique que les pères en 2015. Environ le tiers d'entre elles ont ce type d'emploi comparativement au quart pour les hommes. Le travail à temps partiel est fortement en cause dans ce résultat. L'écart de 10 points de pourcentage entre les deux groupes à la fin des années 1990 a diminué et se fixe à environ 8 points depuis 2010. Chez les personnes n'ayant pas d'enfants de 12 ans ou moins, les femmes sont aussi plus présentes que les hommes dans l'emploi atypique, mais on constate un écart du taux moins important, tant au début qu'à la fin de la période. Celui-ci passe de 6 points en 1997 à seulement 3 points en 2015.

Les femmes, et davantage les mères, sont plus susceptibles d'occuper un emploi atypique que leurs homologues masculins.

Figure 13

Part de l'emploi atypique selon le sexe et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1997-2015

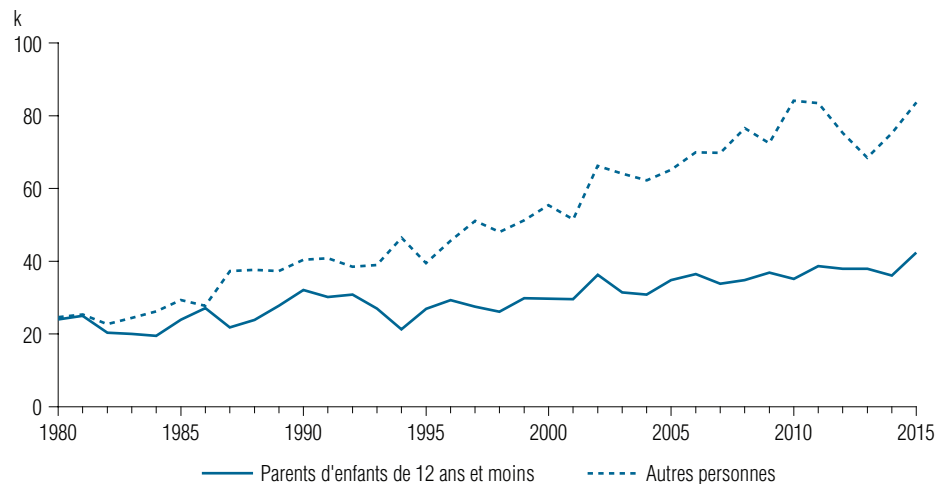


Cumul d'emplois

Le cumul d'emploi augmente plus rapidement chez les personnes n'ayant pas d'enfants de 12 ans et moins. En 1980, on comptait environ 24 000 personnes qui ont deux emplois ou plus dans chacun des deux groupes; en 2015, on en dénombre environ 60 000 de plus chez les autres personnes comparativement à moins de 20 000 chez les parents d'enfants de moins de 12 ans. Par ailleurs, la prévalence du cumul d'emplois est assez similaire dans les deux groupes. Elle passe de moins de 3% à près de 5% au cours des 35 dernières années (données non présentées).

Les parents sont moins nombreux que les non-parents à occuper deux emplois ou plus en 2015, alors que ce n'était pas le cas en 1980.

Figure 14
Cumul d'emplois selon la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015

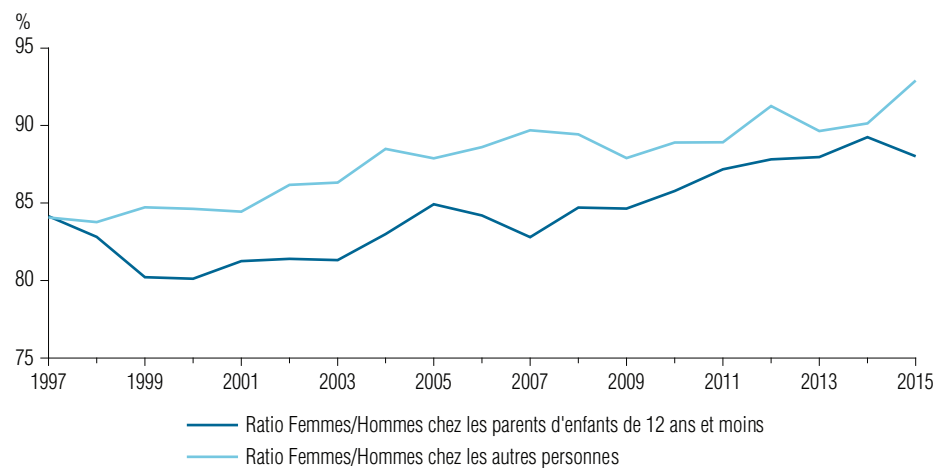


Ratios de rémunération horaire

Le ratio de la rémunération horaire moyenne des mères d'enfants de 12 ans ou moins par rapport aux pères suit une tendance généralement à la hausse sur la période, passant de 84% en 1997 à 88% en 2015. Chez les personnes sans enfants de 12 ans et moins, le ratio suit aussi une tendance à la hausse et se fixe à 93% en 2015. À l'exception de la première année de la période, les femmes avec enfants de 12 ans ou moins accusent un retard plus important sur leurs homologues masculins que les femmes sans enfants de 12 ans et moins. Notons que l'écart du ratio de rémunération horaire femmes/hommes entre les deux groupes se réduit au cours des dernières années comparativement au début de la période.

En 2015, les mères ayant des enfants de 12 ans ou moins gagnent en moyenne moins de 90% du taux horaire moyen des pères.

Figure 15
Ratio de la rémunération horaire des travailleuses salariées sur celle des travailleurs selon la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1997-2015



Heures de travail

Entre 1980 et 2015, la semaine de travail habituelle moyenne des mères d'enfants âgés de 12 ans et moins s'accroît d'environ 3 heures et passe de moins de 32 heures à 35 heures. Malgré cet allongement, ces dernières continuent de travailler moins que les femmes sans enfants de 12 ans ou moins. L'écart entre les deux groupes s'est toutefois largement amenuisé au cours des années en raison de la relative stabilité du temps de travail observée depuis 1980 chez les femmes n'ayant pas d'enfants âgés de moins de 12 ans. Du côté des hommes, la durée de la semaine de travail diminue dans les deux groupes comparés. Toutefois, les hommes n'ayant pas d'enfants de 12 ans ou moins font environ une heure de travail de moins par semaine en 2015 (39,2 c. 40,2 heures). Les divergences dans les tendances du temps de travail observées entre les mères et les pères ayant des enfants de 12 ans ou moins font en sorte que l'écart se réduit entre les sexes. En effet, les pères travaillent maintenant, en moyenne, environ 6 heures de plus que les mères, contrairement à plus de 10 heures en 1980.

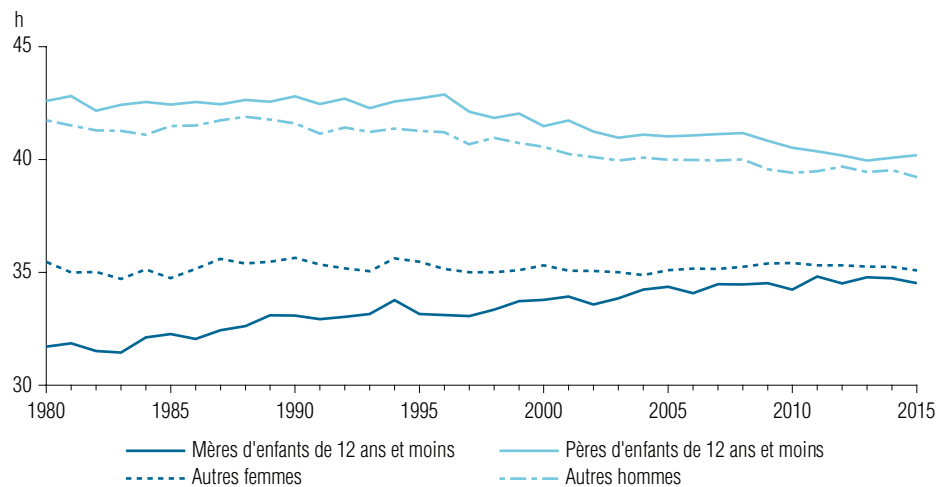
Types d'horaires

La part de pères travaillant selon un horaire long (41 heures et plus) est d'environ 15 % en 2015. Il s'agit d'une diminution comparativement aux décennies 1980 et 1990 (25 % et plus). Cette part est similaire chez les hommes sans enfants en 2013, alors qu'auparavant elle était inférieure de plusieurs points de pourcentage. D'un autre côté, la part de ce type d'horaire est relativement stable à environ 6 % depuis le début des années 2000 chez les femmes (avec et sans enfants de 12 ans et moins). Par rapport à 1980, les mères d'enfants de 12 ans ou moins sont plus susceptibles d'avoir un horaire normal en 2015 (de 52 % à 61 %) et elles font moins d'horaires courts (de 41 % à 34 %) (données non présentées).

Les mères qui ont des enfants de 12 ans et moins ont presque rattrapé les femmes qui n'ont pas d'enfants de ce groupe d'âge en ce qui a trait au nombre d'heures habituelles de travail hebdomadaires.

Figure 16

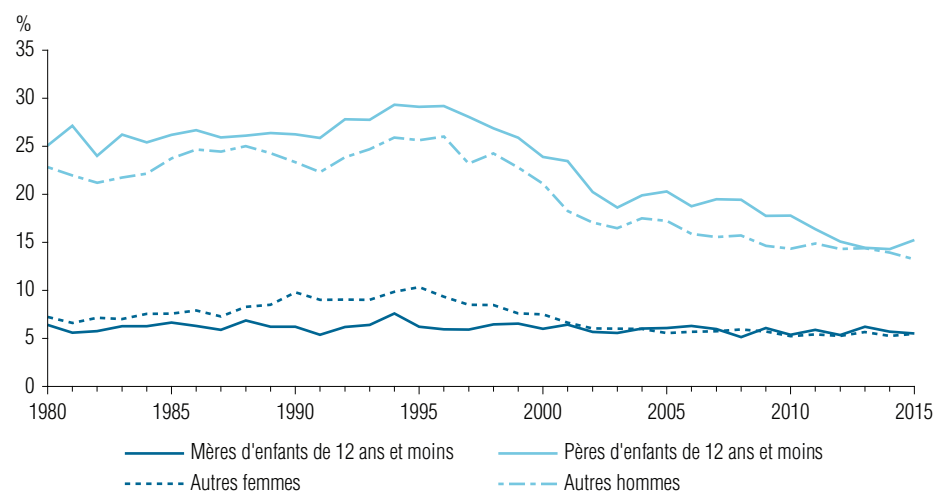
Heures habituelles moyennes pour tous les emplois selon le sexe et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1980-2015



En 2015, seulement environ 1 père sur 7 travaille selon un horaire long, alors que c'était 1 sur 4 en 1980.

Figure 17

Part des horaires longs selon le sexe et la présence d'enfants de 12 ans et moins, 25-54 ans, Québec, 1997-2015



BIBLIOGRAPHIE

- LACROIX, Claudine, et Maude BOULET (2013). « La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles », *Données sociodémographiques en bref*, octobre 2013, vol 18, n° 1, p. 14-19.
- GAGNON, Sandra (2009). *Le marché du travail et les parents*, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 59 pages.
- CLOUTIER-VILLENEUVE, Luc (2016), Troisième journée d'étude sur la qualité de l'emploi : la conciliation emploi-famille, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 16 pages.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Source et qualité des données

Les données utilisées dans ce document proviennent de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Cette enquête de type ménage est réalisée mensuellement et est représentative de la population canadienne civile non institutionnalisée. Elle porte sur un échantillon d'environ 56 000 ménages (environ 10 000 au Québec) et permet d'avoir des données fiables et à jour sur le marché du travail. Les données de l'EPA sont recueillies par province suivant un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs.

L'EPA définit les **familles** selon les critères utilisés pour les « familles économiques » : groupe de deux personnes ou plus vivant dans le même logement et apparentées par le sang, par alliance (y compris l'union libre) ou par adoption. Une personne vivant seule ou non apparentée à une autre personne dans le logement où elle vit est classée dans la catégorie des « personnes seules ».

Par ailleurs, notre analyse porte sur les **parents d'enfants de 12 ans et moins**. Il importe donc de retenir que les expressions « sans enfant », « autres personnes », « autres femmes » et « autres hommes » font référence à la fois aux personnes sans enfant à charge et aux parents dont le plus jeune enfant à charge est âgé de plus de 12 ans. Ainsi, dans ce rapport, pour les résultats tirés de l'EPA, être **parent** ou **avoir un enfant** signifie **avoir au moins un enfant de 12 ans et moins qui réside (de façon habituelle) dans le même logement**

Les **types de familles** définis à partir des familles économiques. La notion de « revenu » fait ici référence à un **revenu d'emploi**. Les types de familles économiques de l'EPA ont été regroupés en **4 catégories** : les couples à deux revenus, les couples à un revenu, les familles monoparentales en emploi et les autres types de familles (ils incluent les couples sans revenu de travail, les familles monoparentales sans emploi, les personnes non apparentées et les autres genres de familles).

Il est important de mentionner ici qu'aucun test de différences de proportions n'a été effectué entre les années ou groupes comparés. Toutefois, comme l'analyse porte généralement sur les grandes tendances, soit de 35 ans dans la plupart des cas, il est possible de déceler des variations qui ont pu se produire sur le marché du travail. Lorsque celles-ci s'observent d'année en année, ou sur des périodes relativement longues, ce qui est le cas dans presque tous nos indicateurs analysés, il y a de fortes chances que les changements constatés ou les écarts observés aient pu se produire.

Les estimations annuelles tirées de l'EPA sont fondées sur des échantillons mensuels et sont ainsi sujettes à une certaine variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les régions, les secteurs et les industries, etc. *Les estimations annuelles se caractérisent également par une moins grande variabilité que les estimations mensuelles.* En outre, les estimations tirées de cette enquête sont aussi sujettes à des erreurs qui ne sont pas reliées à l'échantillonnage. Pour plus de détails sur l'*Enquête sur la population active*, veuillez consulter le document *Méthodologie de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada* (n° 71-526-X au catalogue).

LEXIQUE

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler (15 ans et plus).

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler (15 ans et plus).

Emploi à temps partiel

Nombre de personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou seul emploi.

Temps partiel volontaire et temps partiel involontaire

Le fait d'occuper un emploi à temps partiel peut être volontaire ou non volontaire. Le temps partiel est défini comme étant *volontaire* lorsque la raison le justifiant est liée directement à l'employé, au regard de ses choix ou de ses contraintes, tandis qu'il est qualifié d'*involontaire* lorsqu'il est dû à la conjoncture économique ou au fait que l'employé n'a pas pu trouver de travail à temps plein. Dans le temps partiel volontaire, on retrouve les motifs suivants : choix personnel, maladie ou incapacité, soins des enfants, études et autres motifs. Quant au temps partiel involontaire, il est constitué de personnes qui ont cherché du travail à temps plein, mais qui n'en ont pas trouvé et par celles qui n'ont pas cherché de travail à temps plein, mais qui désiraient travailler selon un tel régime.

Secteurs public et privé

Le secteur public comprend les administrations municipale, provinciale et fédérale, les organismes publics, les sociétés d'État ainsi que les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités) ou les hôpitaux. Toute autre organisation ne faisant pas partie du secteur se retrouve dans le secteur privé.

Sans diplôme d'études postsecondaires

Personnes dont le plus haut niveau de formation atteint ne dépasse pas le niveau secondaire. Ceci inclut les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires.

Avec diplôme d'études postsecondaires

Personnes ayant obtenu un certificat (incluant un certificat de métiers) ou un diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire (incluant l'université).

Cumul d'emplois

Nombre de personnes qui ont plus d'un emploi.

Emploi atypique

Emploi ayant l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : temps partiel, temporaire ou travailleur autonome. Par opposition, un emploi typique est celui qui est salarié (employé) à temps plein et permanent. Le taux est calculé sur la base de l'ensemble de l'emploi.

Couverture syndicale

Employés qui sont membres d'un syndicat et ceux qui ne sont pas membres, mais qui sont couverts par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat. Le taux est calculé sur la base de l'ensemble de l'emploi salarié.

Horaire de travail court

Semaine de travail entre 1 et 34 heures.

Horaire de travail normal

Semaine de travail entre 35 et 40 heures.

Horaire de travail long

Semaine de travail de 41 heures ou plus.

LEXIQUE (suite)

Rémunération horaire

Salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, prévu pour une heure de travail ou toute autre rémunération (hebdomadaire, mensuelle, annuelle) ramenée sur une base horaire en tenant compte du nombre d'heures de travail habituellement payées. Le ratio de rémunération horaire moyenne est calculé en divisant la rémunération horaire moyenne des travailleuses salariées par celle des travailleurs salariés correspondants.

Heures de travail

Heures régulières (habituelles) ou définies par contrat dans une semaine à tous les emplois, exception faite des heures supplémentaires. Les heures de travail considérées sont celles faites par les travailleurs salariés. Leur nombre exclut les travailleurs autonomes. Le calcul ne tient pas compte des heures d'absence.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Julie Rabemananjara, coordonnatrice
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 876-4384 (poste 6217)
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : julie.rabemananjara@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2016
ISSN 2369-890X (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2016

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation
personnelle est interdite sans l'autorisation
du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm